celle-ci mérite pleinement son nom. Il faut encore ajouter que ce travail dépasse largement le cadre de la dialectologie arabe et sémitique, il relève aussi de la dialectologie historique et comparée, de la sociolinguistique et contribue grandement à la linguistique générale.

Est-il maintenant encore nécessaire d'inviter les lecteurs à ne pas manquer cet ouvrage [2] ?

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(CNRS, Paris)

Dominique CAUBET, *L'Arabe marocain*. Tome I : Phonologie et Morpho-Syntaxe. Tome II : Syntaxe et Catégories Grammaticales, Textes. Éditions Peeters (= Études chamito-sémitiques. Langues et Littératures Orales, collection dirigée par David Cohen), Paris-Louvain, 1993. 16 × 24 cm, 273 p. + 402 p. + 3 cartes + 12 photographies.

Ce premier ouvrage de la nouvelle collection que dirige David Cohen aux éditions Peeters (Études chamito-sémitiques. Langues et Littératures Orales) est important à plus d'un titre. Par les qualités d'enquêtrice et d'observatrice de l'auteur d'abord, qualités qui transparaissent tout au long des deux volumes et qui en font des outils complets, précis, sûrs et efficaces pour quiconque souhaite apprendre, ou simplement connaître, les structures de l'arabe marocain et s'intéresse à la dialectologie arabe en général. Par sa nouveauté et son originalité aussi : il s'agit de la première description publiée d'une variété d'arabe marocain clairement circonscrite aux usages koïniques, encore fluctuants mais de plus en plus répandus, des migrants venus de la campagne pour s'installer aux abords des grandes villes. Cette situation est parfaitement représentative d'un phénomène sociolinguistique qui touche l'ensemble du monde arabe. Par son parti pris théorique enfin, celui de la théorie de l'énonciation élaborée par Antoine Culioli et ses élèves, qui permet à l'auteur de fournir des analyses pertinentes d'une matière vivante, dynamique, de nous faire comprendre la diversité des fonctionnements d'une langue telle qu'elle est parlée dans toute sa quotidienneté. Une telle entreprise a pu être menée à bien grâce au recueil d'un corpus riche et varié (un échantillon en est donné à la fin du tome II, p. 319-362), mais aussi grâce à la longue fréquentation et à la parfaite connaissance que Dominique Caubet a du milieu des locuteurs dont elle étudie la langue et à sa propre maîtrise du dialecte; cela lui permet de saisir toutes les nuances des énoncés produits et les observations concernant les modalités qui abondent dans l'ouvrage en sont une brillante illustration.

L'auteur a d'abord le souci de situer l'arabe marocain dans son histoire, celle des bouleversements sociolinguistiques survenus au Maroc depuis cinquante ans (exode rural, scolarisation,

2. Pour se conformer à la tradition des *errata*, on peut relever p. 128 une erreur de numérotation des notes : au lieu de 1 et 2, lire 15 et 16; p. 416, l. 18 « ou bien sur son éventualité (/°*ād*/) » est à supprimer et l'ex. 9 p. 417 ne peut pas être traduit par « demain nous pourrions avoir besoin de lui » mais par « demain nous aurons encore besoin de lui ».

BCAI 12 (1996) D. Caubet: L'Arabe marocain. I: Phonologie et morpho-syntaxe et II: Syntaxe et catégories grammaticales, recensé par M. Vanhove
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

importance prise par les médias, contacts avec le français, l'espagnol, l'arabe classique, etc.) et qui ont entraîné un nivellement des différences dialectales, sans toutefois effacer tous les particularismes régionaux, communautaires ou tribaux. Puis, elle caractérise la variété étudiée (celle des *ūlād-əl-ḥažž d-əl-wād*) comme étant représentative d'une koinè en formation, non fondée sur un parler citadin quelconque, même anciennement prestigieux, parlée par des paysans récemment citadinisés.

Le chapitre sur la phonologie (t. I, p. 1-29) a le mérite de résumer clairement et précisément le statut de l'emphase (notamment pour **r** et les phénomènes d'affectivité), de mettre en relief l'importance structurelle des voyelles longues si souvent contestées pour les parlers du Maroc, et d'être riche de remarques sociolinguistiques. On regrettera seulement l'absence d'indications sur l'accent, même si sa faiblesse est connue en arabe marocain.

L'étude de la morphologie verbale (p. 30-37) est précise et détaillée, sans toutefois être exhaustive. Il manque des informations sur la structure des formes dérivées de certaines racines défectueuses (à 1re ou à 2e radicale semi-consonantique). Il est intéressant de noter que l'arabe marocain, comme quelques autres dialectes, a développé une forme dérivée à valeur principalement passive, mais aussi réfléchie et réciproque (de formation, semble-t-il, automatique, quand le sémantisme du verbe le permet), au moyen d'un *préfixe* **t-** ou **tt-** affixé à la forme simple du verbe (dite 1re forme dans la tradition grammaticale). Pour une fois, la volonté, pourtant rare chez l'auteur, de ne pas perturber les habitudes grammaticales acquises par les arabisants lui fait présenter les formes dérivées, dans le paragraphe qui leur est consacré, en respectant l'ordre et la numérotation traditionnelle pour l'arabe classique, mais la forme innovante figure dans le paragraphe sur la forme simple. Ce parti pris peut surprendre le lecteur, mais ne gêne guère la lecture et l'analyse.

La morphosyntaxe nominale (p. 59-157) ne se contente pas d'être un simple catalogue des schèmes et des morphèmes dérivatifs [3] de la langue, au demeurant extrêmement bien documenté et synthétisé dans d'utiles tableaux (p. 98, 99, 124 à 127, 144, 145), mettant bien en rapport les formes (verbales et nominales) les unes avec les autres en soulignant leur productivité. Le chapitre s'ouvre sur une étude du genre et du suffixe **-a** (allomorphe **-ət**) avec ses différentes valeurs (formation du féminin, des noms d'unité, de *maṣdars*, de pluriels masculins, etc.) qui doit beaucoup à l'enseignement de David Cohen à l'EPHE, autre support théorique de l'ouvrage. Dans la ligne d' A. Culioli, l'auteur réussit à dégager un invariant derrière des fonctionnements apparemment contradictoires, celui de « la construction d'[une] classe, entraînant des recatégorisations ». Les considérations qui suivent sur les catégories du continu et du discontinu sont utiles car elles conditionnent le classement des nominaux et expliquent plusieurs phénomènes morphosyntaxiques comme l'absence du pluriel pour certains noms, les accords au singulier des collectifs, des phénomènes portant sur la détermination (étudiés dans le second tome), etc. D'une manière générale, l'étude des formes et morphèmes est toujours

3. Signalons ici une coquille dans le classement du pluriel « mixte » des ethnonymes p. 111. Les exemples sont à reporter p. 121 au paragraphe 2.

BCAI 12 (1996) D. Caubet: L'Arabe marocain. I: Phonologie et morpho-syntaxe et II: Syntaxe et catégories grammaticales, recensé par M. Vanhove
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

accompagnée d'une analyse de leur fonctionnement sémantico-référentiel, qu'il s'agisse du genre, du nombre, de la comparaison, ou des diminutifs pour lesquels figurent en outre les valeurs modales liées à l'affectivité mais aussi à la sociolinguistique. Le chapitre se termine par une étude exhaustive du fonctionnement morphosyntaxique des noms de nombre pour lesquels l'auteur constate une fluctuation de l'accord en nombre du nom compté avec les nombres de 11 à 19.

Les pronoms personnels (p. 159-167), les démonstratifs (p. 168-169), les pronoms interrogatifs (p. 170-173), relatifs (p. 174-177), indéfinis (p. 178-184), les articles (p. 185-187), les adverbes (p. 189-203), les prépositions (p. 205-222), les conjonctions (p. 223-225), de même que les articulations du discours et leurs valeurs aspecto-modales (p. 226-231), les subjonctions (p. 232-240) sont traités dans le détail et dans tous les aspects de leur fonctionnement morphosyntaxique. On signalera qu'au vu des exemples fournis (p. 49, 78 et 79), les conjonctions marquant l'alternative **wəlla**, **ya**...**ya** et **yimma**...**yimma** semblent se distribuer en fonction du type d'énoncé : nominal ou adverbial pour le premier, verbal pour les deux derniers.

Une liste des formules de salutation clôt le premier tome (p. 241-247).

Le deuxième tome consacré à la syntaxe et aux catégories grammaticales (au sens de « système de correspondances entre un système de marqueurs classés et un système de valeurs », p. 63) est la partie de l'ouvrage la plus novatrice et la plus riche d'enseignements, tant pour la dialectologie arabe que pour la linguistique générale. Les descriptions syntaxiques de l'arabe tel qu'il est parlé sont encore rares et l'ampleur exceptionnelle du traitement que Dominique Caubet réserve à la constitution de l'énoncé doit être souligné et mériterait de très longs développements pour en rendre compte dans le détail. Son analyse est soutenue par de très nombreux exemples toujours donnés en contexte et provenant dans leur majorité d'une production spontanée. Quand des procédures d'élicitation ont été nécessaires, c'est toujours avec le souci d'éviter le caractère trop souvent « fabriqué » (et litigieux) des énoncés ainsi obtenus en reconstituant un contexte explicite pour l'informateur (et le lecteur).

Le volume est divisé en deux parties inégales : la syntaxe des énoncés verbaux (p. 2-20) et nominaux (p. 21-55), et les catégories grammaticales, structurées en trois grands chapitres : modalité (p. 63-148), aspect (p. 149-252) et détermination nominale (p. 253-318). Une « annexe » théorique fort utile sur les notions de construction et de repérage est fournie p. 56-62; de plus, chaque problème abordé est systématiquement éclairé par les explications théoriques nécessaires.

Par « énoncé », l'auteur entend « une phrase munie des coordonnées énonciatives (calculs sur la situation d'énonciation et les composantes intersubjectives) » et non pas « un agencement grammaticalement possible de mots » qui est la définition d'une phrase (p. 1). C'est dire d'emblée qu'elle s'attaque à des problèmes dont beaucoup ont été rarement abordés pour la dialectologie arabe (les modalités) ou qu'elle les aborde d'une manière nouvelle et explicative (la structure des énoncés verbaux et nominaux, l'aspect, la détermination). Elle traite ainsi de l'identification et de la structure du thème ou de l'ordre des termes pour l'énoncé verbal, et étudie attentivement les valeurs de surprise et de mise en garde qui en découlent, le rôle de l'intonation pour la compréhension des énoncés. Il en est de même de son analyse très

BCAI 12 (1996) D. Caubet: L'Arabe marocain. I: Phonologie et morpho-syntaxe et II: Syntaxe et catégories grammaticales, recensé par M. Vanhove
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

complète des énoncés nominaux (y compris ceux où s'introduit une copule verbale[4] pour expliciter des sèmes temporels et modaux) où une attention particulière est portée au rôle des particules (**rā-** et **ha**) qui apportent des valeurs de modalité, d'aspect et de thématisation, ainsi qu'aux valeurs et à la portée énonciative des différents morphèmes de négation. On saluera également la section dédiée aux signes de verbalisation de certains énoncés nominaux, même si parler ici de verbalisation est, me semble-t-il, parfois peut-être prématuré au vu du degré de grammaticalisation atteint par quelques locutions prépositionnelles ou nominales.

Le chapitre sur les modalités (p. 63-148) s'inscrit directement dans le cadre de la théorie d'A. Culioli que Dominique Caubet a su utiliser avec autant de compétence que de discernement. Elle explore tous les aspects formels de chacun des quatre types de modalité : celle qui porte sur la relation de l'énonciateur à son coénonciateur (modalité 1), les modalités épistémiques qui introduisent une distance par rapport à l'énoncé (modalité 2), les modalités appréciatives dites de valuation qualitative (modalité 3) et les modalités intersubjectives (modalité 4), en mettant en évidence à chaque fois que cela s'avère nécessaire les ambiguïtés de la langue que seul le contexte peut aider à lever. C'est le cas, par exemple, pour les locutions marquant l'injonction négative (**bla** ou **bla ma**, modalité 1) mais aussi une modalité intersubjective, l'obligation négative (p. 93 et 146) ou pour certains prédicats nominaux ou adverbiaux (**žəhd** par ex.) qui relèvent des modalités 3 et 4 (p. 125 et 143).

Dans le cadre de la modalité 1, il faut insister, notamment, sur la pertinence des analyses concernant la négation qui montrent comment la situation d'interlocution, par exemple en situation adversative ou polémique, agit sur le choix des marqueurs (prosodiques ou morphématiques), ou encore comment la valeur d'identification ou de différenciation dans un énoncé nominal entraîne un placement différent du morphème de négation. Très instructifs aussi sont les liens syntaxiques mis à jour entre les énoncés interrogatifs, injonctifs et exclamatifs par l'utilisation possible des mêmes marqueurs (pronoms interrogatifs) ou de la même forme verbale (impératif).

Les modalités épistémiques sont elles aussi étudiées avec rigueur et de manière exhaustive. L'auteur prend en compte tous les marqueurs possibles (verbes personnels et impersonnels, adverbes), en souligne toutes les restrictions d'emplois (limitation à la forme aspectuelle de l'accompli par exemple) et en étudie toutes les combinaisons syntaxiques, avec les conséquences sur la valeur modale particulière de l'énoncé et la portée de la modalité. Les mêmes remarques valent pour les modalités 3 (où l'on voit resurgir les diminutifs et les marqueurs de détermination nominale) et 4 (où une partie des marqueurs verbaux est commune avec la modalité 2, mais avec des formes et des combinaisons différentes). Pour cette dernière, un tableau récapitulatif est proposé p. 147-148.

Par la quantité, le chapitre sur l'aspect (p. 149-252) est le plus important. Il l'est aussi par la qualité des analyses fournies. Il faut dire que la matière s'y prêtait : le système verbal

4. On récusera, dans ce contexte particulier, l'utilisation sporadique du terme « auxiliaire » (à réserver aux périphrases verbales) pour ce qui n'est effectivement qu'une copule mettant en relation un sujet et un prédicat nominal.

BCAI 12 (1996) D. Caubet: L'Arabe marocain. I: Phonologie et morpho-syntaxe et II: Syntaxe et catégories grammaticales, recensé par M. Vanhove
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

de l'arabe marocain présente en effet une structure très évoluée par rapport à celle de l'arabe classique et de bien des dialectes arabes. Dominique Caubet a le mérite d'en avoir saisi toutes les nuances dans la dynamique d'un système en formation où bien des fonctionnements ne sont pas encore stabilisés. On peut tirer de nombreux enseignements de cette étude. Je me contenterai d'en mentionner deux parmi les plus importants. Du point de vue aspectuel, les trois conjugaisons de base, la conjugaison suffixale, la conjugaison préfixale nue et la conjugaison préfixale à préverbe **ka-**, sont toutes susceptibles d'avoir des valeurs aoristiques, la conjugaison préfixale nue étant la seule à ne posséder que ces valeurs. La conséquence en est une majorité d'emploi dans des contextes de dépendance formelle [5] (d'un autre verbe ou en subordonnée) ainsi qu'une forte modalisation (futurs, éventuel, approximation, refus, offre, injonction, souhait) que Dominique Caubet analyse très en détail. Toutes les valeurs des trois conjugaisons sont récapitulées dans des tableaux (p. 183, 199 et 220).

L'arabe marocain a d'autre part intégré dans son système verbal une forme d'origine verbo-nominale, le participe actif qui présente un fonctionnement très complexe couvrant à la fois les trois valeurs de parfait, actuel et prospectif. Dominique Caubet a pu déterminer que le phénomène dépend en partie du sémantisme des verbes, répartis en trois classes selon les valeurs prises par les autres conjugaisons, ainsi que du contexte ou de la situation. Il en ressort que les verbes déponents-internes ont un comportement particulier : certains n'ont pas intégré le participe actif dans leur conjugaison, d'autres l'acceptent, mais jamais avec une valeur de parfait. Tous les autres verbes, au contraire, connaissent la valeur de parfait pour le participe actif, le plus grand nombre offre en outre la valeur de prospectif, un moindre pourcentage y ajoute encore celle de l'actuel, et une petite partie ne combine que les valeurs de parfait et d'actuel. L'auteur signale également une très importante restriction d'emploi pour cette forme : l'incompatibilité avec des sujets inanimés. De tout cela, et de la très grande fluctuation constatée chez les locuteurs, elle conclut fort justement que le participe actif n'est pas encore stabilisé dans le système verbal de l'arabe marocain et que les valeurs aspectuelles sont reléguées au second plan au profit de valeurs modales relevant d'un « lien privilégié avec le sujet énonciateur ». On ne peut manquer d'être frappé par ailleurs de la fréquence d'emploi de la particule **rā-** (définie comme une marque de recentrage sur l'un des éléments de la relation prédicative, p. 26, ou sur toute la relation, p. 42) dont on constate, dans les exemples,

5. Dominique Caubet attribue au verbe *mša* « aller » un rôle d'auxiliaire (p. 174) en raison du fait qu'il ne peut régir un autre verbe que s'il est à la forme préverbée, les constructions avec auxiliaires étant les seuls cas d'emploi en dépendance de cette forme (où elle alterne librement avec la conjugaison préfixale nue, ce qui n'est pas le cas pour *mša*). Comme le verbe *mša* garde son sens plein de verbe de mouvement, que le verbe qui suit n'est en rien modifié ni dans sa valeur ni dans sa valence, mais que la construction possède encore un sens clairement final, je suggère plutôt de voir ici la poursuite de l'empiètement (déjà amorcée dans les constructions avec auxiliaires, dans les proverbes — p. 194 — etc.) de la forme préverbée sur les emplois de la forme nue, phénomène maintes fois décrit par D. Cohen dans *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*, Leuven, Paris, Collection linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris, dépositaire : éditions Peeters, 1984.

BCAI 12 (1996) D. Caubet: L'Arabe marocain. I: Phonologie et morpho-syntaxe et II: Syntaxe et catégories grammaticales, recensé par M. Vanhove
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

une plus grande fréquence avec la valeur d'actuel. L'auteur n'y fait pas spécifiquement allusion dans cet ouvrage mais on peut se reporter à son article « Deixis, aspect et modalité. Les particules **hā-** et **ṛā-** en arabe marocain » dans *La Deixis*, M.A. Morel et L. Danon-Boileau éd., Paris, PUF, 1992, p. 139-149.

Enfin le dernier chapitre sur la détermination nominale s'attache à démêler les différentes opérations de détermination effectuées par les quantificateurs et déterminants de la langue, qui offrent un système très élaboré en arabe marocain. Dominique Caubet inventorie quatre degrés de détermination qui vont du strictement qualitatif à l'identification de la quantité extraite (le « fléchage »), en passant par l'extraction dans une classe d'occurrences et l'extraction par définition de la quantité prélevée. Tous ont une expression dans la langue et certaines marques peuvent avoir plusieurs fonctions qui sont très clairement circonscrites et expliquées tant du point de vue notionnel que du point de vue des comportements syntaxiques. L'auteur souligne bien d'autre part que les contraintes d'emploi des déterminants ne sont pas les mêmes selon la fonction syntaxique des noms qu'ils déterminent (par ex., **ši mən** ne s'utilise qu'en position thématique, p. 282).

Les deux volumes contiennent une abondante bibliographie. Celle du tome I est entièrement reprise dans le tome II, et on peut se demander s'il n'aurait pas été plus utile de garder la place pour fournir au lecteur un index (mais les deux volumes auraient alors perdu leur autonomie), les tables des matières très détaillées ne palliant pas toujours son absence.

On ne peut que chaleureusement recommander la lecture de cet ouvrage qui a le très grand mérite de décrire et d'expliquer les phénomènes linguistiques qui font la vie même d'une langue parlée, ce qui, d'un point de vue très pratique, permettra aussi aux futurs locuteurs étrangers d'arabe marocain d'éviter de commettre bien des impairs et des bévues (cf. les tournures ressenties comme agressives).

Martine VANHOVE
(CNRS, Paris)

Micheline ALBERT, Robert BEYLOT, René-Georges COQUIN, Bernard OUTTIER, Charles RENOUX, *Christianismes orientaux : Introduction à l'étude des langues et des littératures*. Introduction par Antoine GUILLAUMONT. « Initiations au christianisme ancien ». Le Cerf, Paris, 1993. 22 × 14 cm, 456 p.

Ce quatrième volume de la collection dirigée par le GDR 25 CNRS (« Antiquité tardive et christianisme ancien ») offre une introduction essentiellement bibliographique aux langues et littératures des peuples orientaux se réclamant de la foi chrétienne, à l'exclusion du monde gréco-slave : Arabes, Araméens et Coptes du Moyen-Orient; Arméniens et Géorgiens de l'Asie centrale; Éthiopiens de la Corne orientale de l'Afrique. Le fait que ces populations vivent ou ont vécu, un moment ou l'autre, sous domination culturelle et politique islamique ou, pour

BCAI 12 (1996) D. Caubet: L'Arabe marocain. I: Phonologie et morpho-syntaxe et II: Syntaxe et catégories grammaticales, recensé par M. Vanhove
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net